

9 informations communautaires Semaine du 14 décembre 2015



Sommaire :

- > Actions de la maison de l'emploi
- > Collecte ordures ménagères semaine 53 (du 28 décembre au 2 janvier)
- > Décembre au phare Saint-Mathieu
- > Recyclerie mobile en déchèterie
- > Noël éco-citoyen : Sans paquets, ni rubans... des cadeaux qui valent tous les présents !
- > Du nouveau sur le site Internet
- > Avec « d'ici même », vous avez du goût !
- > Des aides à la rénovation énergétique et à l'adaptation
- > Conseil Architecture Urbanisme et Environnement – CAUE

Retrouvez toutes les informations sur www.pays-iroise.bzh/Toutes les actualités



Communauté de communes du Pays d'Iroise
02.98.84.28.65 / accueil@ccpi.bzh
Zone de Kerdrioual
CS 10078
Lanrivoaré

Actions de la maison de l'emploi

Atelier de recherche d'emploi : vendredi 18 décembre de 9h à 12h sur inscription (personnes inscrites à Pole Emploi).

Rail Emploi services : tous les jeudis de 10h à 12h (sur RDV – 02 98 48 01 68).

Compétences clés : en Français (jeudi) ou **en bureautique/numérique** (lundi) pour les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés (prescription possible par la maison de l'emploi).

Renseignements : 02 98 32 47 80 / maison.emploi@ccpi.bzh

Collecte ordures ménagères semaine 53 (du 28 décembre au 2 janvier)

En raison d'une 53^{ème} semaine en 2015 et afin de garder le calendrier des semaines paires et impaires dans les tournées en 2016, la dernière semaine de décembre (semaine 53 du calendrier officiel) sera collectée uniquement en ordures ménagères pour tous les usagers de la CCPI. Pour rappel, les points d'apport volontaire sont toujours disposés dans votre commune pour collecter les recyclables. A partir du lundi 4 janvier 2016 (semaine 1 du calendrier officiel), la collecte en alternance reprend normalement. Les calendriers de collecte pour 2016 seront consultables à partir du 14 décembre 2015 sur le site internet de la CCPI à la rubrique déchets.

Renseignements : 02 98 84 39 40 / nicolas.royant@ccpi.bzh

Décembre au phare Saint-Mathieu

Des visites guidées sur le chemin de ronde et une exposition « Les sentinelles de la mer depuis le Corsen » par le peintre Jean-Noël Riou vous sont proposées au phare Saint-Mathieu. Poursuivez ensuite votre visite par le musée de l'abbaye et le cénotaphe. Rendez-vous à l'accueil du phare !

Dates d'ouverture : du 19 décembre au 3 janvier (sauf les mardis et jours fériés) de 14h à 17h30 (dernière montée à 17h). Tarifs phare/musée : + 12 ans : 3€50, 6-11 ans : 1€50, - 6 ans : gratuit.

Renseignements : 02 98 84 41 15 - tourisme@ccpi.bzh

Recyclerie mobile en déchèterie

Donner une deuxième vie aux déchets ? C'est possible avec la présence de la recyclerie mobile en déchèterie. Vous pouvez déposer meubles, textiles, outils, vaisselle, jouets... auprès du personnel de l'association « Un peu d'R » lors des permanences.

La recyclerie mobile sera présente en déchèterie : le vendredi 18 décembre à Ploudalmézeau.

Renseignements sur place pendant les permanences (10h à 12h et 14h à 17h) ou auprès de la CCPI : 02 98 32 37 83 ou environnement@ccpi.bzh

Noël éco-citoyen : sans paquets, ni rubans... des cadeaux qui valent tous les présents !

Dans le geste d'offrir c'est la manière qui compte, alors pourquoi chercher systématiquement la matière ? Pensez aux cadeaux « dématérialisés ». Ils réduisent notre empreinte sur l'environnement et ne risquent pas d'encombrer les placards ou de finir à la poubelle. En manque d'inspiration, voici quelques idées : un dîner au restaurant, un cours de cuisine... une place de match... des places de ciné, de spectacle... une séance de relaxation... une nuit en yourte ou dans une cabane perchée...

Apprécies ou échangés, mais pas jetés... Et si nous tombons quelquefois « à côté », ils peuvent s'échanger.

Du nouveau sur le site Internet

Le site www.pays-iroise.bzh s'enrichit d'une carte interactive qui permet d'explorer le Pays d'Iroise et d'accéder à diverses informations interrogeables d'un simple clic : consulter le règlement du PLU, le cadastre, trouver un point d'apport volontaire pour le verre et bien d'autres choses encore !


La carte s'adapte parfaitement à l'écran d'affichage de façon à être toujours lisible, que ce soit sur smartphone ou tablette.

Renseignements : 02 98 84 97 17 ou <http://www.pays-iroise.bzh/la-communaute/carte-interactive>

Avec « d'ici même », vous avez du goût !

www.dicimeme.bzh est le nouveau site Internet des produits locaux du Pays de Brest qui permet en quelques clics d'aller à la rencontre de produits de saison issus du terroir de la pointe nord Finistère. Les professionnels présents sur ce site adhèrent à la charte d'engagement "d'ici même" garantissant que les produits sont commercialisés en circuits courts.

"D'ici même" est un site réalisé par le Pôle métropolitain du Pays de Brest avec le soutien de la Région Bretagne, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, la Maison de la bio, la Chambre de métiers, la CCI de Brest, le Parc naturel régional d'Armorique et les Communautés du Pays de Brest.

 [dicimeme.bzh](https://www.facebook.com/dicimeme.bzh) c'est aussi sur Facebook !

Des aides à la rénovation énergétique et à l'adaptation

La CCPI a lancé un Programme d'Intérêt Général (PIG) pour une durée de 5 ans. Ce dispositif a pour objectif d'améliorer les conditions d'habitat, en proposant aux propriétaires occupants et aux bailleurs privés des aides financières pour engager des travaux d'amélioration ou d'adaptation de leur logement. L'organisme Citémétrie apporte gratuitement les conseils nécessaires dans la mise en œuvre des projets et aide au montage des dossiers de subventions. Des permanences ouvertes au public sont organisées le 2ème mercredi de chaque mois de 9h à 12h dans les locaux de la CCPI à Lanrivouré.

Renseignements : CITEMÉTRIE : 02 98 43 99 65 / www.pig-lesneven-abers-iroise.fr

Conseil Architecture Urbanisme et Environnement - CAUE

Vous avez un projet de construction, d'agrandissement, de rénovation de votre habitation... Vous recherchez des idées, des solutions pour concrétiser votre projet ? Un architecte du CAUE vous reçoit dans les locaux de la CCPI (<http://www.caue-finistere.fr/>) tous les premiers jeudis du mois de 9h45 à 16h15, afin de vous guider dans vos choix et vos démarches. Ce service est gratuit et les rendez-vous sont à prendre à l'accueil de la CCPI au 02 98 84 28 65.